



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
DIRECTION DES EAUX ET DECHETS – SERVICE ASSAINISSEMENT
70, rue de Tilloy - BP 60330
60021 BEAUVAIS CEDEX
Tél. : 03.44.10.52.57

Contacts :

Communauté d'Agglomération du
Beauvaisis : *Mathieu NIOLET*
(03 44 79 38 15)
m.niolet@beauvaisis.fr

**DEMANDE DE BRANCHEMENT
AU RESEAU D'EAUX USEES**

Valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Communes de Beauvais

(Branchement réalisé sur collecteur existant)

Nom, prénom et adresse du propriétaire :

(Pour les Sociétés, préciser les nom, prénom et qualité du responsable, N° SIRET)

M

N°.....**Rue**

Code postal **Ville** **Tél. :**

Adresse de la propriété à raccorder :

N°..... **Rue**.....**Ville**.....

Je soussigné, m'engage :

- à régler à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis le montant forfaitaire de **1 797,50 € TTC** correspondant aux travaux de branchement (*);
- à n'évacuer exclusivement, dans ce branchement, que les eaux usées provenant des installations sanitaires intérieures (toilettes, cuisine, W.C. ...) de mon immeuble;
- à ne pas raccorder les eaux pluviales sur le branchement créé ;
- à mettre hors d'état, après l'exécution du branchement, les fosses septiques ou autres installations qui pouvaient recevoir antérieurement les eaux usées.
- à avertir la communauté d'agglomération du Beauvaisis (M. NIOLET au 03.44.79.38.15) dès que les travaux de raccordement ont été réalisés afin que le service puisse effectuer le contrôle de conformité des installations.

Je prends note que les installations d'appareils sanitaires en sous-sol, se trouvant à un niveau inférieur à celui de la chaussée dans laquelle se trouve le réseau public doivent être impérativement munis d'un dispositif (clapet de retenue) contre le reflux d'eaux usées du réseau public.

(*) Montant à régler après exécution des travaux, à réception de l'avis du centre de gestion comptable de Beauvais

**SOUHAIT DU POSITIONNEMENT D'UNE NOUVELLE BOITE DE
BRANCHEMENT**

Personne à contacter sur site, si différent du demandeur

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Date souhaitée de mise en service (délai minimum 1 mois) :

Schéma d'implantation de la boîte (indiquer la profondeur) :

Observations :

.....
.....
.....

Signature du demandeur :

A :

Le :

Le présent document ne vaut pas engagement de la CAB sur l'emplacement définitif des ouvrages qui pourra être modifié selon les contraintes techniques rencontrées sur site

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation des travaux de branchement au réseau de collecte des eaux usées. La base légale du traitement est l'article L. 1331-2 du code de la Santé Publique. Les données enregistrées sont l'identité (nom, prénom) du propriétaire, l'adresse de l'immeuble et le cas échéant l'adresse mail et les numéros de téléphone pour la prise de rendez-vous.

La responsable des traitements, madame la Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis sise à Beauvais (60000), 48 rue Desgroux a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données

Les données sont destinées au service assainissement de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) et sont transmises au délégataire du service public d'assainissement, au service financier de la CAB et à la trésorerie de Beauvais. Les données suivantes (adresse mail, numéros de téléphone) sont conservées jusqu'à achèvement des travaux de branchements, les autres données sont conservées jusqu'à suppression du branchement.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer vos droits, nous vous invitons à contacter dpd@beauvaisis.fr ou à nous adresser un courrier à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, communauté d'agglomération du Beauvaisis, 48 rue Desgroux, BP 90508 60005 Beauvais. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale la CNIL.